

L'essentiel

Mécénat culturel : aspects comptables, fiscaux et juridiques (E)

PRÉSENTATION

Du simple pré-diagnostic, à la rédaction d'un plan d'actions, en passant par les tableaux de suivi de projets, le respect des règles comptables, fiscales et juridiques, l'expert-comptable, conseiller privilégié, contribue utilement à la réalisation des projets de mécénat, que ce soit dans le monde de l'entreprise ou dans la sphère des bénéficiaires : associations, fondations, fonds de dotation.

Profitez du congrès pour découvrir cette mission mécénat ainsi que ses spécificités !

INTERVENANTS



Robert Fohr

chef de la mission mécénat, Ministère de la culture et de la communication



Vincent Lemaire

expert-comptable, commissaire aux comptes,
président du Comité Mécénat au CSOEC